

## Les résultats de la consultation des salariés ...

La CGT remercie chaleureusement les **968 salariés** qui ont répondu à la consultation du 17 septembre.

**58,18 %** de participation (effectif CDI/CDD) est un résultat assez significatif et représentatif d'autant plus que la consultation s'est déroulée un mercredi, jour où il y a beaucoup de télétravail dans certains établissements.

Le moins que l'on puisse dire est que le plan d'économies contenue dans le Pacte Social ne passe pas. Il est rejeté en masse et les salariés sont prêts à se mobiliser très fortement.

Le Groupe Saint Gobain, la Direction Générale et la D.R.H. doivent entendre la colère des salariés et prendre les mesures nécessaires afin de sortir de ce conflit dont l'obstination et le dogmatisme qu'ils affichent sont les seuls responsables.

**Les salariés se sont exprimés très largement, dans l'ensemble des établissements en faveur de 2H glissantes de grève chaque jour afin de désorganiser au maximum les productions.**

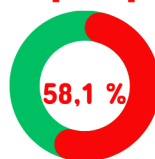
**Fidèle à ses principes et à ses valeurs, la CGT respecte la décision des salariés et appelle donc à deux heures glissantes de grève chaque jour à partir du 22 septembre.**

La grève durera chaque jour tant que le Groupe Saint Gobain, la Direction Générale et la D.R.H. ne retireront pas leur projet ou à défaut ne feront pas une proposition acceptable ou de nature à mettre fin au conflit.

**La CGT, pour sa part continuera d'informer les salariés à l'issue de chaque réunion et les consultera à chaque étape afin de décider toujours collectivement des suites à donner au mouvement.**

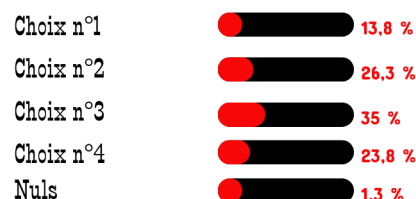
### SG PAM Canalisation :

Taux de participation :



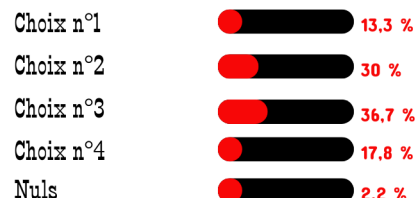
### Technocentre :

Taux de participation :



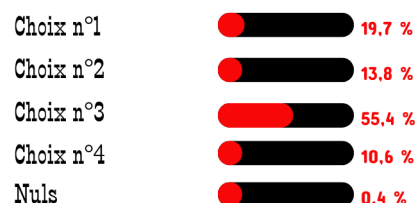
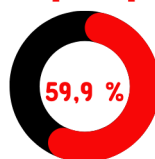
### Siège :

Taux de participation :



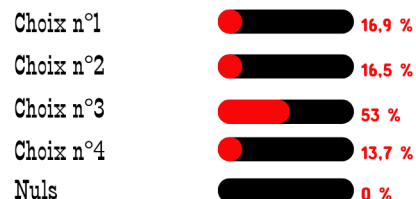
### UPAM et Fonderie :

Taux de participation :



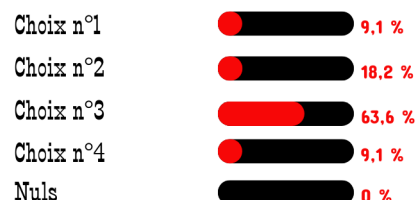
### Usine de Foug :

Taux de participation :



### Robinetterie Toul :

Taux de participation :



# La CGT appelle à 2 h glissantes de grève par salarié tous les jours afin de désorganiser au maximum les productions à partir du 22 septembre

Après deux jours de mobilisation de très haut niveau les 03 et 10 septembre, le Groupe Saint Gobain campe sur ses positions en maintenant le plan d'économies d'environ 7 millions d'euros prévus dans son Pacte Social.

La D.R.H. a « assoupli » les économies pour les actifs, mais va « faire les poches » des retraités au travers d'un coup de rabot sur les avantages annexes du viager.

**Au-delà de la remise en question des avantages acquis, l'effort demandé est particulièrement inéquitable, étant donné que les retraités les plus aisés seront moins impactés que les moins fortunés.**

**La CGT reste en désaccord profond avec la logique du Groupe Saint Gobain qui consiste à faire payer une partie de l'investissement de décarbonation de l'Usine de Pont à Mousson aux actifs et aux retraités.**

Avec ses 46 milliards de Chiffre d'Affaires, **ses 3,4 milliards d'euros de bénéfices et les 1,5 milliard d'euros de dividendes versés aux actionnaires**, le Groupe Saint Gobain a largement de quoi financer le futur Four électrique de l'Usine de PAM.

D'autant que ce projet va bénéficier de 43 millions d'euros de subvention de l'État.

**PAM**  
SAINT-GOBAIN

## La potion Pacte Social

concoctée par  
Jérôme Lionet et Jean Bernard Morvan

Modération salariale 2025 - 2026 - 2027 - 2028 :	2 600 000 €
Modification du barème des indemnités kilométriques :	800 000 €
Modification du statut de Cadre Dirigeant :	70 000 €
Modification du Forfait Jours pour les Cadres :	400 000 €
Alignement de la Prévoyance sur le contrat Groupe :	700 000 €
Mesures sur l'absentéisme :	500 000 €
Modification de l'accord viager pour les retraités :	1 800 000 €
<b>Total à payer chaque année :</b>	<b>6 870 000 €</b>

**Jean Bernard, Jérôme, le Groupe Saint Gobain et ses actionnaires vous remercient de votre contribution !**

## Les mercenaires toujours épargnés !

**Ils ne manquent pas de toupet et n'ont honte de rien !**

**Alors qu'ils détroussent les actifs et les retraités de 6,87 millions d'euros, les porteurs du projet : nos trois mercenaires, Jérôme Lionet, - Directeur Général, Jean Bernard Morvan - D.R.H. et le Directeur Financier, n'auront pas à subir les conséquences du Pacte Social puisqu'ils sont salariés de Saint Gobain Service.**

**Ceux qui veulent nous faire les poches ne seront pas délestés.**

**Pire encore, ils ne montrent même pas l'exemple en renonçant d'eux-mêmes à une petite prime, un petit avantage en nature, ou autre.**

**L'exemplarité est une notion fondamentale aux yeux de nos dirigeants qui ne cessent de répéter que nous sommes dans le même bateau !**

**Alors Messieurs, le temps est venu de sortir les rames et d'imprimer la cadence.**